

Le commerce dynamise les créations

En 2008, les créations d'entreprises poursuivent la vive progression amorcée en 2006. Leur croissance a certes ralenti, mais reste de beaucoup supérieure à la moyenne nationale. En particulier, le commerce continue de créer des entreprises à un rythme très soutenu.

En 2008, 2 520 entreprises ont été créées en Corse dans les secteurs marchands hors activité agricole. Ces créations ont augmenté de 7 %, rythme soutenu mais inférieur à ceux enregistrés depuis deux ans (+ 9 % en 2007 et + 12 % en 2006). Cette performance place la Corse au deuxième rang des régions métropolitaines derrière l'Auvergne (+ 7,5 %) et nettement au dessus de la moyenne nationale (+ 2 %). Cette croissance ne concerne pas toutes les régions puisque le nombre de créations a diminué pour huit d'entre elles, par rapport à 2007.

Le taux de création, rapportant le nombre d'entreprises créées à l'ensemble des entreprises actives, est voisin dans toutes les régions métropolitaines. Il s'établit à 11 % en Corse, comme en moyenne nationale.

La hausse dans le commerce se poursuit

En Corse, tous les grands secteurs d'activité ont bénéficié d'une hausse des créations d'entreprises. Dans la construction, 620 entreprises ont été créées en 2008, soit 7 % de plus que l'année précédente. Au contraire, au niveau national, le nombre de nouvelles unités dans le BTP a diminué de 2 %, après toutefois une année 2007 particulièrement favorable (+ 11 %). En Corse, la construction reste un moteur pour les créations d'entreprises. Au cours des dix dernières années, leur croissance y est deux fois plus forte que dans le reste de l'économie marchande.

Néanmoins, depuis 2006, la création d'entreprises est encore plus dynamique dans le commerce. Cette vigueur s'est poursuivie en 2008 avec 560 entreprises commerciales créées, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2007. Le commerce contribue à lui seul à plus du tiers de la croissance des créations d'entreprises insulaires de 2008. Ce mouvement est nettement plus favorable qu'au niveau

national où les créations dans ce secteur se sont stabilisées.

En 2008, les services sont nettement en retrait de cette dynamique. Le nombre d'entreprises créées n'a augmenté que de 1,6 %, deux fois moins vite qu'au niveau national. Ce secteur, qui concentre près de la moitié des créations d'entreprises, n'est à l'origine que de 10 % de leur croissance en 2008. Néanmoins, cette stabilisation fait suite à une année 2007 particulièrement bien orientée (+ 10 %). Elle masque par ailleurs des situations disparates.

Recul dans l'hôtellerie-restauration

Après une année faste, la création d'entreprises dans les « hôtels et restaurants » s'est nettement tassée en 2008 (- 9 %). L'ampleur de cette baisse est comparable au niveau national. De même, les « services personnels et domestiques » ne confirment pas l'exceptionnel rebond enregistré en 2007 (- 10,5 % après + 33 %). À l'inverse, les créations dans les services aux entreprises, déjà très nombreuses en 2007, ont encore augmenté en 2008 (+ 3 % après + 21 %). En particulier, les activités de conseil et assistance demeurent très fécondes (+ 7 %). En revanche, dans les « services opérationnels », qui regroupent notamment la sécurité, le nettoyage ou la location d'automobiles, les créations marquent le pas (- 6 %). Les secteurs de la « santé, action sociale » et des activités immobilières, qui tous deux s'étaient repliés en 2007, enregistrent une hausse marquée des créations d'entreprises cette année (respectivement + 34 % et + 12 %). Le rythme des créations y est nettement plus favorable qu'au niveau national. Enfin, avec 190 nouvelles entreprises, l'industrie bénéficie d'une très forte augmentation de ses créations par rapport à 2007 (+ 32 %). Cette progression est essentiellement imputable à l'industrie agroalimentaire où

le nombre de nouvelles entreprises a bondi. L'ampleur de cette croissance est toutefois à relativiser. D'une part, elle porte sur un petit nombre d'unités et d'autre part le changement de nomenclature en 2008 (révision de la nomenclature d'activités françaises) peut altérer la comparabilité temporelle de certains résultats, en particulier dans le domaine de l'agroalimentaire.

Succès des SARL

En Corse, le statut de personnes physiques (commerçants, artisans, professions libérales...) représente 61 % des créations contre 51 % au niveau national. Dans la région, cette catégorie progresse de 8 % par rapport à 2007 contre + 3 % en moyenne nationale. Parmi les personnes physiques, les artisans sont les plus nombreux à créer, avec 520 nouvelles entreprises. Malgré tout, cette catégorie est en recul cette année (- 9 %), tout comme au niveau national (- 6 %). Les commerçants enregistrent à nouveau une augmentation en 2008 (+ 10 %) après un recul de 2007 (- 7 %). L'expansion des créations a également repris pour les professions libérales en Corse (+ 24,5 %) ainsi qu'au niveau national (+ 13 %). En Corse, les créations de sociétés commerciales ont augmenté modérément en 2008 (+ 3,5 %) mais elles ont diminué au niveau national (- 0,5 %). Parmi elles, les SARL se détachent très largement avec 920 unités créées, soit 3 % de plus qu'en 2007. En 2008, comme l'année précédente, 85 % des nouvelles entreprises en Corse n'emploient aucun salarié, proportion voisine du niveau national (87 %). Cette année, le nombre de ces entreprises augmente plus rapidement que celles créées avec au moins un salarié (+ 7 % contre + 4 %).

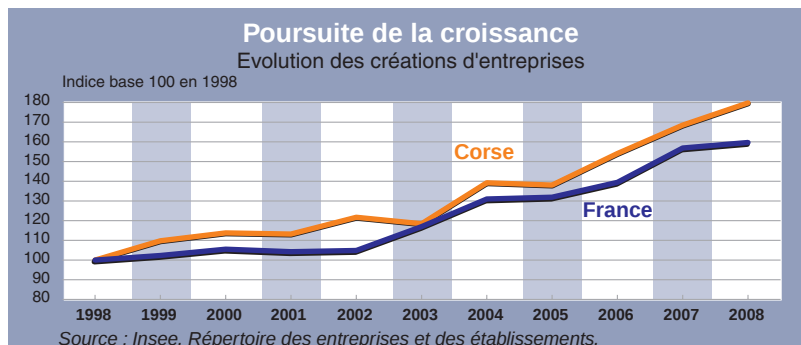
Muriel AUZANNEAU

Pour en savoir plus

« Croissance plus faible des créations d'entreprises en 2008 » - Insee Première, n° 1221 - Janvier 2009 - www.insee.fr

Méthodologie

Le 1^{er} janvier 2008, le système de codification de l'activité principale des entreprises a été rénové : une révision de la nomenclature d'activités économiques, dite « NAF Rév.2 » est entrée en vigueur. Toutefois, les fichiers 2008 ont été recodés en ancienne codification « NAF Rév.1 » selon des règles statistiques, de manière à pouvoir effectuer des comparaisons avec les années précédentes.

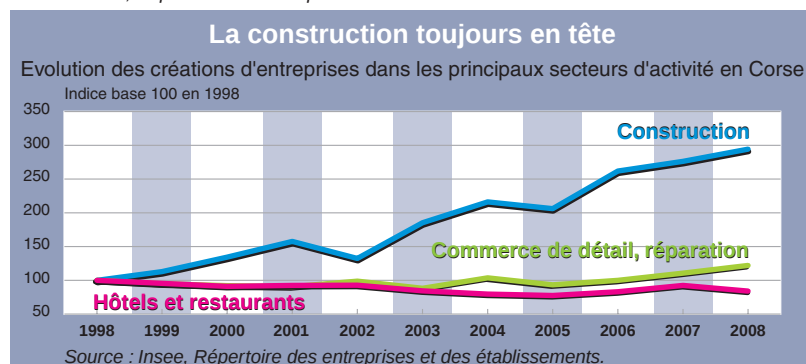


Les grands secteurs insulaires positivent

Créations d'entreprises en Corse selon l'activité

Activité	Créations		Evolution		Taux de création	
	Corse 2008	Corse	2008 / 2007 (%)	France	Corse	France
Industrie	187	31,7	11,4	12,5	8,4	
Industries agroalimentaires (IAA)	79	71,7	57,0	14,2	10,6	
Industries (hors IAA), énergie	108	12,5	- 2,3	11,4	7,6	
Construction	618	6,6	- 2,2	16,1	13,7	
Commerce	557	11,4	- 1,4	11,3	11,7	
dont : commerce de détail, réparation	404	10,4	- 0,4	11,6	11,9	
Services	1 155	1,6	3,3	9,2	10,5	
dont : transports	38	- 20,8	2,3	5,4	8,8	
activités immobilières	120	12,2	- 3,2	5,6	10,1	
services aux entreprises	342	3,0	5,4	13,0	13,5	
dont : conseil et assistance	209	7,2	3,7	12,2	13,3	
services aux particuliers	408	- 8,7	- 1,1	9,4	10,0	
dont : hôtels et restaurants	243	- 9,0	- 8,3	7,8	7,5	
services personnels et domestiques	94	- 10,5	5,2	13,4	13,3	
santé, action sociale (hors secteur public)	209	34,0	14,3	9,1	6,8	
Ensemble	2 517	6,7	1,8	11,1	11,0	

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.



Définitions

Une **création d'entreprise** correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. Il n'y a création d'entreprise que si elle s'accompagne de la mise en Suivre de nouveaux moyens de production.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le **champ** des créations d'entreprises correspond au champ des **activités marchandes** hors agriculture. Il s'agit des activités marchandes de l'industrie, de la construction, du commerce et des services ; y compris les activités financières, les activités de location de biens immobiliers ou catégories juridiques marginales dont certains établissements publics administratifs (par exemple : les établissements pour personnes âgées ou services d'aide à la personne qui dépendent de la commune) ou les sociétés civiles.

Le **taux de création** est le rapport du nombre de créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année.

SARL (société à responsabilité limitée) : société regroupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel.